

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 31584
Numéro SIREN : 830 189 395
Nom ou dénomination : 42 CONSULTING SECURITE INCENDIE

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt 4408

42 CONSULTING SECURITE INCENDIE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 31 rue Paul Meurice

75020 PARIS

830 189 395 RCS PARIS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
et le vingt-sept novembre, à seize heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société 42 INTERNATIONAL HOLDING, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de présidente de la société.

Le président constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 100 actions sur les 100 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que la société EXPERTS WILSON, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoquée par lettre recommandée.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie et les récépissés postaux de la lettre recommandée de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions proposées.




Puis Monsieur le président déclare que le rapport du u président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée. Il précise en outre que le droit de communication des associés prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un directeur général,
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur le président donne lecture du rapport u président.

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Jefferson CRISPET de ses fonctions de directeur général de la société, à compter de ce jour.

Compte tenu de l'activité de la société, l'assemblée générale décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

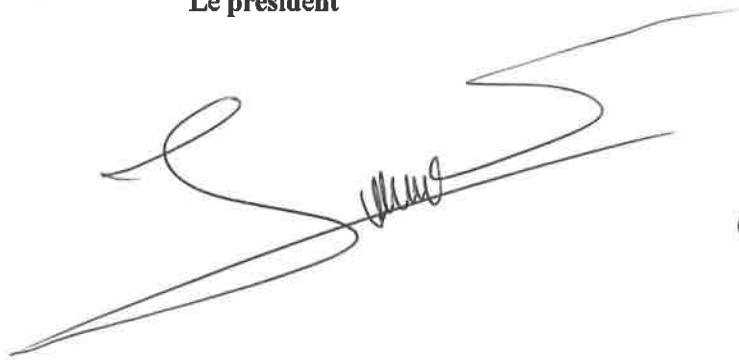
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.



AB

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Le président

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'S' shape followed by a series of smaller, connected loops and a final upward stroke.

Un associé

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive representation of the name 'D. Bancel', with a large initial 'D' and a long, sweeping horizontal stroke.